



Enseignements artistiques Projet d'établissement

École de Musique

École d'Arts Plastiques

2025 - 2028



Table des matières

Partie 1 : Préambule	3
Partie 2 : Contexte général	3
Partie 3 : Contexte particulier du service	4
A - Ecole d'Arts Plastiques.....	4
* Historique	4
B - Ecole de Musique	5
* Historique	5
C - Enseignements Artistiques.....	6
* Historique	6
Partie 4 : Objectifs généraux	7
Partie 5 : Objectifs du projet 2025 -2028	8
Partie 6 : Activités	9
A - Offre pédagogique	9
* Enseignements.....	9
B - Equipe pédagogique	11
* Organigramme	11
C - Effectifs	15
* Répartition des élèves (EDM)	15
* Répartition des élèves (EAP).....	15
D - Tarifs	16
* Ecole de Musique :.....	16
* Ecole d'Arts Plastiques :	16
E - Locaux actuels	16
F - Matériel	17
G - Projets	18
H - Valorisation et communication	19
I - Rayonnement sur le territoire	20
J - Formation et travail en équipe.....	21
K - Partenariats	21
L - Pistes opérationnelles.....	22
M - Point d'étape sur l'ensemble des actions conduites sur le territoire	23

Partie 1 : Préambule

Il y a bientôt 140 ans, des parthenaisiens ont structuré l'accompagnement des enseignements artistiques en créant, en premier lieu, une école d'arts plastiques. Depuis, le territoire a développé cette offre à travers les actions des structures éducatives, des associations et des collectivités pour proposer des parcours éducatifs, artistiques, à l'ensemble des habitants de Parthenay-Gâtine.

En 2022, notre Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine (CCPG) s'est dotée d'un Projet Éducatif Local qui confirme cette ambition. Elle souhaite :

- renforcer l'attractivité du territoire ;
- garantir que chacun puisse trouver sa place, participer, s'impliquer ;
- favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Par l'innovation, la recherche de l'équité, la coopération et la cohérence des parcours, le service « Enseignements artistiques » s'engage ainsi, à conforter ses activités et à poursuivre son développement.



C'est dans cette dynamique, pour les jeunes, les familles et l'ensemble des habitants, que le service « Enseignements Artistiques » de la CCPG a choisi de se doter d'un projet d'établissement pour les deux écoles : un document de cadrage qui fixe les objectifs, les modalités d'actions et les conditions de la participation à son pilotage des agents et des usagers.

Partie 2 : Contexte général

La communauté de communes de Parthenay-Gâtine a été créée le 1^{er} janvier 2014 et regroupe les communes issues de quatre anciennes communautés de communes dissoutes le 31 décembre 2013. Le 1^{er} janvier 2019, Chantecorps et Coutières fusionnent pour constituer la commune nouvelle des Châteliers, réduisant à 38 le nombre de communes associées. Située au centre du département des Deux-Sèvres, la communauté de communes de Parthenay-Gâtine regroupe 38 communes et présente une superficie de 836,2km².

En 2019, le nombre d'habitants de la communauté de communes s'élevait à 37 117 habitants.

La communauté de communes a adopté en 2015 son projet de territoire, organisé autour de quatre axes bien identifiés :

- développer l'économie et l'emploi,
- être attractif pour la jeunesse,
- rendre accessible l'ensemble des services du territoire à tous ses habitants,
- construire et valoriser l'identité de la CCPG à travers son paysage, son patrimoine, ses festivals, au regard des territoires voisins.



Partie 3 : Contexte particulier du service

A- Ecole d'Arts Plastiques

* Historique

Parthenay, est l'une des premières villes de la région à avoir une « Ecole de Dessin et de Modelage, arts appliqués à l'industrie et aux arts décoratifs ». Cela grâce à l'intervention auprès du Conseil Général des Deux Sèvres de l'ancien ministre des Arts, Antonin Proust, et de la municipalité présidée par le docteur Louis Ganne.

La direction fut naturellement confiée à Prosper Jouneau. De grandes affiches multicolores informèrent la population de son ouverture le lundi 18 juin 1887. Les cours étaient donnés dans l'une des salles du Collège, trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, de 8 heures à 10 heures et un peu plus tard dans la salle de Justice de Paix.

Le 19 novembre 1896, la distribution des prix coïncida avec l'inauguration d'une école toute neuve, d'un sobre aspect à l'extérieur, construite sur deux étages, rue Jean Macé, avec au rez-de-chaussée une conciergerie, une grande salle de cours équipée de becs de gaz et au premier étage, une salle d'exposition pouvant servir éventuellement de bibliothèque.

En 2000, départ des enseignants J-P Baudoin et R. Trouvé ainsi que l'association « Arc-en-ciel » libérant une salle (à l'étage) qui sera dédiée aux 16-20 ans et permettant d'amorcer un vrai projet d'établissement et pédagogique, à la fois dans les enseignements dispensés, et dans l'occupation des salles.

À partir de 2000 et ce jusqu'en 2004, l'école se dirige vers un enseignement en arts plastiques et double les horaires.

En février 2018, l'école déménage de son bâtiment historique pour intégrer l'ensemble scolaire de Montgazon situé rue Mélusine. Elle s'installe dans 4 salles de classe de 60 m² chacune répartie selon les pratiques (salles dessin, mixte, peinture, enfant).

Les Directeurs :

1887 - 1902 : Prosper JOUNEAU

1932 - 1956 : Maurice BENEZECH

1902 - 1916 : Edouard KNOEPFLIN

1956 - 1980 : Maurice CAILLON

1916 - 1920 : M. GUELORGUET (architecte)

1980 - 2000 : Jean-Paul BAUDOIN

1920 - 1921 : Georges MAREMBAUD

2000 - 2002 : Laurent MORIN

1921 - 1932 : M. BOURGEOIS

2002 - : Philippe HOFLACK

B- Ecole de Musique

* Historique

En créant un cours de musique qu'elle confie à Raymond Drouet, l'Union Parthenaisienne, créée en 1887, forme sans le savoir les prémisses de la future école de musique. Prenant place dans la salle de l'ancien palais de justice, Raymond Drouet y donnera des cours de solfège et d'instruments à vent pendant vingt-quatre années avant que sa proposition de création d'une école de musique ne soit acceptée par le Conseil Municipal de Parthenay en 1969.

C'est ainsi que la première école de musique de Parthenay ouvrit ses portes en septembre 1970 sous la direction de Raymond Drouet. Faute d'un nombre suffisant de professeurs, l'école ne pouvait alors enseigner toutes les disciplines instrumentales et souffrait également d'un manque de place au sein du Palais des Congrès où l'école avait pris place après sa construction. Pourtant cela ne freina pas la création de nouvelles classes musicales, notamment celles de cor d'harmonie et trompettes, de percussions et une classe pour adultes en 1977, puis de la chorale Mélusine en 1982.

L'école prit finalement ses quartiers au 42 avenue Mendès France, dans le futur campus des jeunes et fut baptisée l'école de Musique Georges Migot en 1985. Cette inauguration fut l'occasion de rendre hommage à ce compositeur parisien, maître de Raymond Drouet, qui venait passer ses vacances à Parthenay et qui cultivait aussi bien la peinture et la poésie, que la pratique musicale. Très vite, l'école attira de nouveaux élèves, passant de 94 en 1977 à 123 en 1978 puis à 185 en 1985 et 223 en 1994, ce qui l'amena à devenir districale, cette même année, les élèves venant pour une grande partie du district de Parthenay. La maison de l'avenue Mendès France devenant trop étroite et n'étant pas adaptée pour accueillir une école de musique à cause d'une mauvaise insonorisation et des nouvelles normes de sécurité, on profita de la restructuration du Palais des Congrès en 1997, pour y intégrer l'école de musique.

En outre, cette année fut non seulement marquée par ce déménagement mais aussi par le changement de direction puisque Philippe Launay qui dirigeait l'école de musique depuis 1990, laissa sa place à Didier Marquet. 59 ans après avoir créé le cours à l'origine de l'école de musique, l'Union Parthenaisienne va à son tour l'intégrer, en 2004, avec la participation de son harmonie à l'ensemble musical de l'école.

Les Directeurs :

1969 - 1984 : Raymond DROUET
1986 - 1989 : Jacques BARATON
1989 - 1997 : Philippe LAUNAY
1997 - 2011 : Didier MARQUET
2011 - 2014 : Christelle PINEAU

2014 - 2016 : Michaël MINICKI
2015 - 2017 : Stéphanie TEISSIER-ALONSO
2017 - 2019 : Noé TROSSEILLE
2020 - 2022 : Jérôme CARBONNEL
2022 - : Nathalie BRISONNET

C- Enseignements Artistiques

* Historique

Pour renforcer la cohérence éducative et la relation aux usagers, pour toutes les actions conduites par la CCPG, relatives aux parcours et aux apprentissages artistiques, un service communautaire a été créé. Il coordonne le fonctionnement des établissements d'enseignement et administre les partenariats engagés avec la CCPG, pour développer des actions d'éducation artistiques et culturelles (établissements scolaires, associations, DSDEN, DRAC).

Les Directeurs :

2017 - 2019 : Noé TROSSEILLE

2020 - 2022 : Jérôme CARBONNEL

2022 - ... : Nathalie BRISSONNET

Partie 4 : Objectifs généraux

Le service « Enseignements Artistiques » est composé de deux établissements communautaires d'enseignement initial spécialisé. Il prend en compte l'hétérogénéité de public selon l'âge, les connaissances et compétences de chacun ; il est placé sous l'égide de la direction du service des Enseignements Artistiques.

Son fonctionnement demeure régi par les dispositions législatives et réglementaires de la fonction publique territoriale. Celui-ci prend en compte les différents niveaux selon l'âge, les connaissances et compétences de chacun. C'est une structure ouverte en priorité aux habitants de la communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Le service « Enseignements Artistiques » a pour mission :

- d'offrir, dans les meilleures conditions pédagogiques, un enseignement diversifié, une qualité pédagogique ainsi qu'une ouverture culturelle dans les disciplines artistiques proposées,
- de permettre l'accès à la découverte, l'apprentissage, la maîtrise et l'autonomie des différentes pratiques artistiques enseignées,
- d'adapter les pratiques proposées aux besoins des élèves afin de personnaliser les parcours d'apprentissage,
- de contribuer au rayonnement territorial et culturel, d'entretenir des relations privilégiées avec les acteurs culturels et associatifs du territoire,
- de s'ouvrir vers les publics empêchés,
- de participer à l'action éducative et culturelle sur l'ensemble du territoire en lien avec les établissements scolaires d'enseignement et les structures éducatives.

Partie 5 : Objectifs du projet 2025-2028

Le service « Enseignements Artistiques » s'inscrit dans le Projet Educatif Territorial ; les 2 établissements s'organisent pour répondre à la politique que souhaite mener la collectivité, en faveur de la jeunesse, pour :

- conforter la qualité d'accueil pour nos usagers, être attractif pour le plus grand nombre,
- soutenir, pérenniser et valoriser les disciplines artistiques enseignées,
- garantir une continuité éducative en investissant les différents temps de la vie des jeunes,
- favoriser les approches éducatives partagées en s'appuyant notamment sur le tissu associatif existant,
- développer le rayonnement du service sur l'ensemble de la communauté de communes, pour une meilleure équité territoriale, en intervenant et en renforçant les partenariats, avec les communes et les opérateurs éducatifs et culturels.

Partie 6 : Activités

A- Offre pédagogique

* Enseignements

- *Ecole de Musique*

L'école de Musique propose des parcours coordonnés articulés autour de trois dispositifs pédagogiques : la formation musicale, la formation instrumentale/vocale et la pratique collective.

Le cursus des études est organisé par cycle (en moyenne 5 ans/cycle) permettant de suivre le rythme de progression de chacun, tout en maintenant un cadre et des échéances (évaluations continues, validation en fin de cycle, concerts et master class).

- Atelier d'éveil : pour les plus jeunes (entre 3 et 6-7 ans), sensibiliser, éveiller, développer et cultiver le goût de s'exprimer par la musique.
- Cycle 1 : développer et construire la motivation, la curiosité musicale et le goût pour l'interprétation et pour l'invention.
- Cycle 2 : contribuer au développement artistique et musical personnel, et développer l'autonomie.

Les disciplines instrumentales (*cours individuels*) sont réparties selon les départements suivants :

- Département vents
- Département cordes
- Département batterie-percussions
- Département voix

Temps de cours :

- Enfants : 20 min de 1 à 4 ans de pratique. À partir de la 5e année, 30 min.
- Adultes : 30 min

La pratique collective faisant partie de la formation du musicien, chaque élève est invité à participer à l'une des nombreuses pratiques collectives de l'école afin de donner du sens à l'apprentissage, de développer le « jouer ensemble », l'écoute, le partage et la curiosité.

La formation musicale (*cours collectif*) est la discipline de formation générale complémentaire à la formation instrumentale et vocale ainsi qu'aux pratiques collectives. Le cursus comporte 3 cycles d'études (1^{er} cycle en 5 ans – 2^e cycle de 3 à 5 ans). Les cours ne sont pas obligatoires pour les départements de musiques traditionnelles et musiques actuelles.

L'éveil musical :

- Berceau musical dès l'âge de 3 ans
- Jardin musical dès l'âge de 4 ans
- Eveil musical dès l'âge de 5 ans

Les séances d'éveil (30 à 45 min) permettent aux enfants la découverte de l'univers musical au travers des jeux, chansons, expression corporelle, et découverte des instruments.

- *Ecole d'Arts Plastiques*

Il convient de distinguer les différents publics par tranches d'âge, par cours et ateliers. Toutes les disciplines sont enseignées de manière collective.

Enfants

- *Parcours Arts plastiques :*

- Groupe de 6 à 8 ans (1h)
- Groupe de 9 à 11 ans (1h30)
- Groupe de 12 à 15 ans (2h)
- Groupe de 16 à 18 ans (2h)

- *Parcours Sculpture – modelage :*

- Groupe à partir de 10 ans (2h)

Adultes

- Initiation dessin (2h)
- Initiation peinture (2h)
- Sculpture – modelage : débutants et confirmés (2h)

Un temps hebdomadaire de perfectionnement pour les personnes ayant suivi les cours d'initiation peinture leur est consacré :

- Atelier dirigé (2h)

En direction des personnes souhaitant se perfectionner en dessin et/ou en peinture :

- Pratique du dessin (2h)
- Pratique picturale (2h)
- Modèle vivant (2h/mois)

L'accueil du public empêché :

- Personnes à mobilité réduite (2h)
- Personnes en situation de handicap (1h30)

Un créneau hebdomadaire est destiné à l'accueil des publics autonomes (atelier libre).

B- Equipe pédagogique

* Organigramme

Le service comprend 26 agents au total. Il est placé sous l'autorité d'une directrice du service « Enseignements Artistiques ». Celle-ci assure également la direction de l'école de musique.

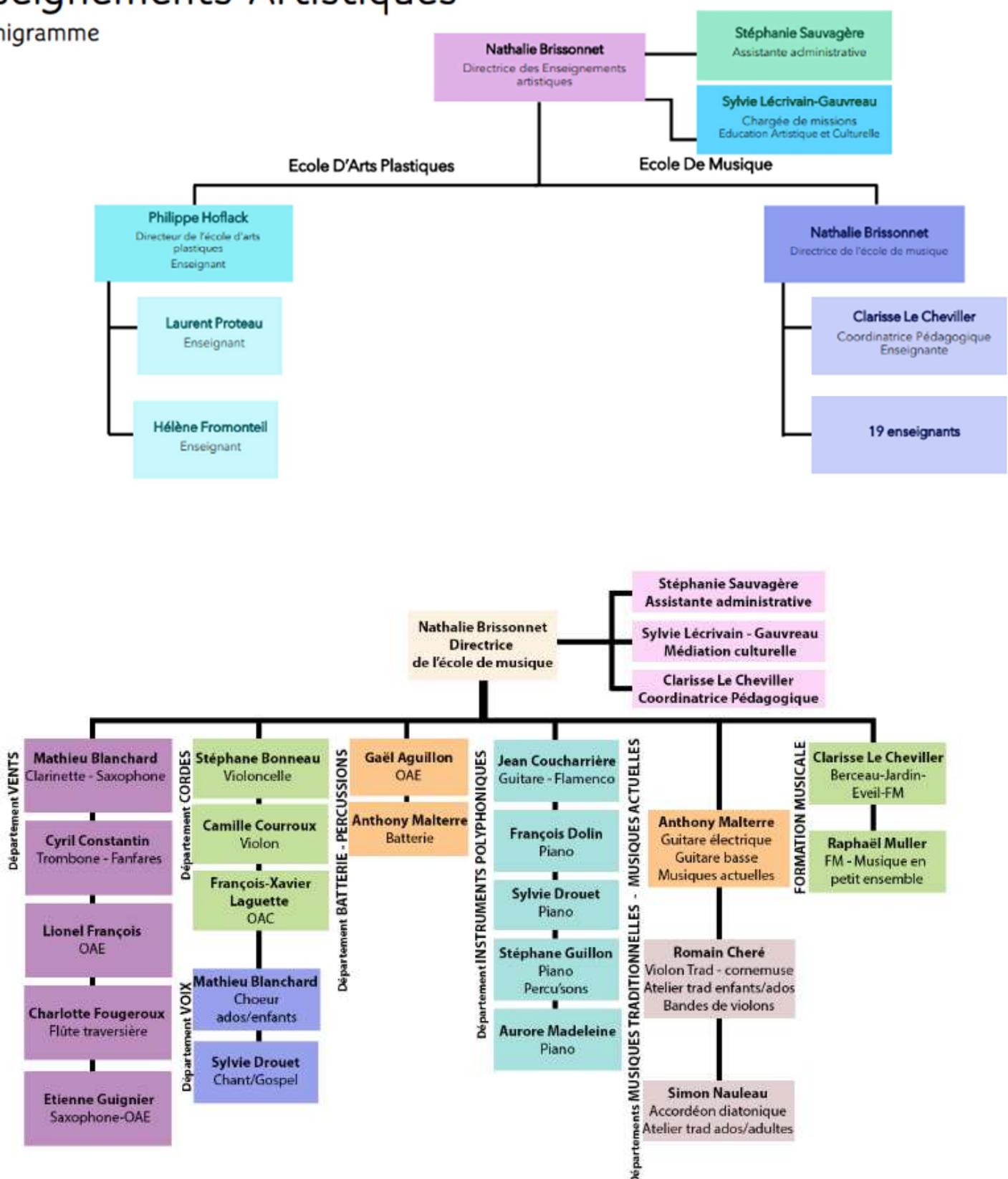
Il est composé d'une assistante de direction, et d'une coordinatrice pédagogique qui assure des missions de coordination mais également d'action culturelle, en complément d'une chargée de missions à l'éducation artistique et culturelle, qui coordonne et anime également le Contrat de Territoire à l'Education Artistique et Culturelle.

L'Ecole d'Arts Plastiques est placée sous l'autorité d'un directeur, également enseignant, en lien avec la direction du service « Enseignements Artistiques ».

Les assistants d'enseignements artistiques, au nombre de 22 (20 affectés à l'école de Musique et 2 à l'école d'Arts Plastiques, en plus du directeur également enseignant) complètent l'équipe pédagogique.

Enseignements Artistiques

Organigramme

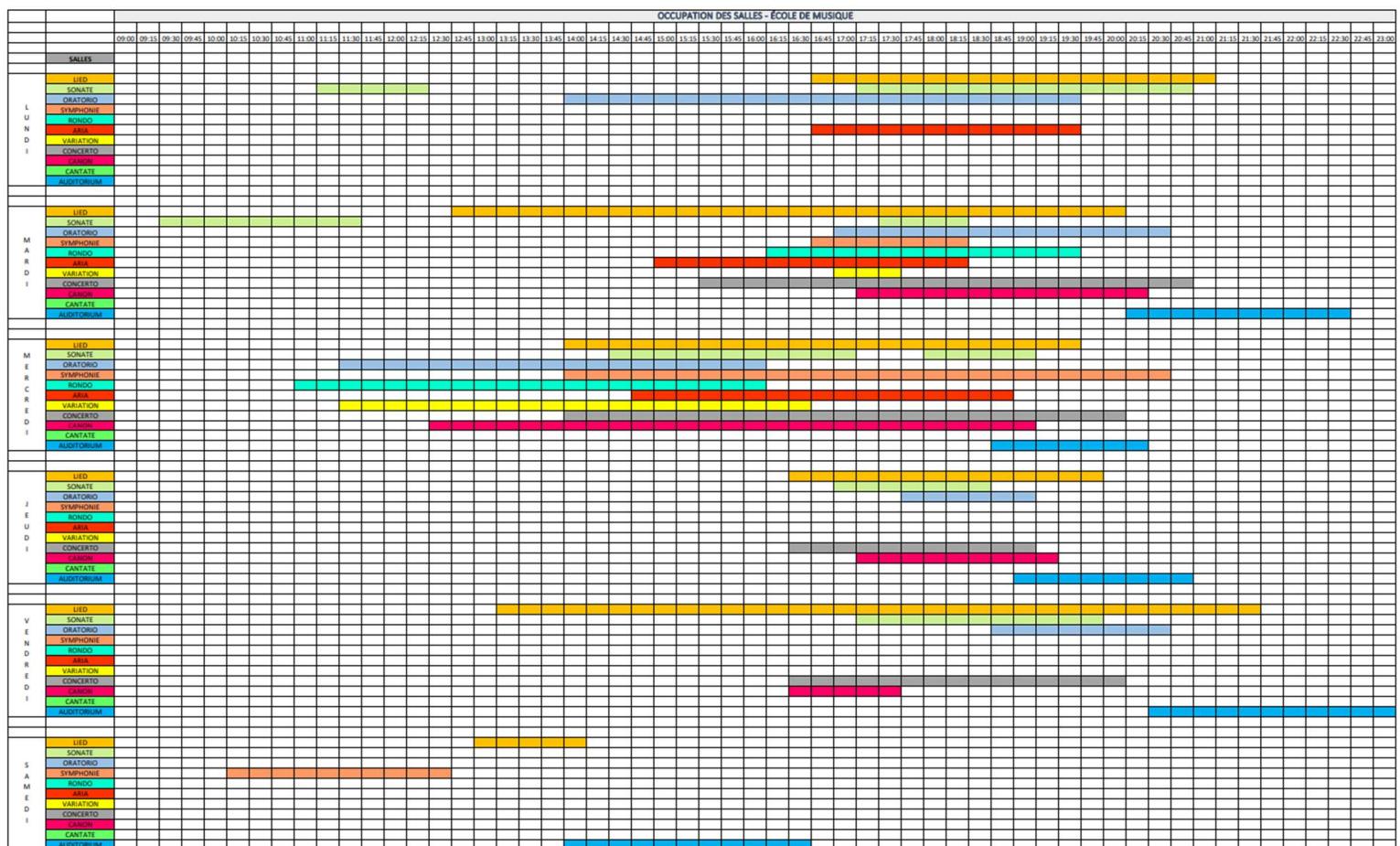


OAC : orchestre à cordes

OAE : orchestre à l'école

○ **Volumes d'enseignement (EDM) ou emploi du temps des enseignants (EAP)**

Ecole de Musique



Ecole d'Arts Plastiques

EMPLOI DU TEMPS ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	Samedi
9h 10h 11h 12h 13h15						
14h	Atelier PMR 14h - 16h					
15h						
16h						
17h	6-8 ans 17h - 18h PH	9-11 ans 17h - 18h30 PH-LP	6-8 ans 13h30 - 14h30 PH-LP 9-11 ans 14h45 - 16h15 PH LP	Sculpture 14h - 16h HF		9 - 11 ans 9h 30 - 11h LP
18h	pratiques du dessin 18h30 - 20h30	Modèle vivant une séance par mois	12-15 ans 16h30 - 18h30 PH-LP	Sculpture 16h - 18h HF	6-8 ans 11H15 - 12H15 LP	
19h		Atelier encadré 19h30 - 21h30 LP	Atelier Peinture dirigé 19h - 21h PH	Initiation peinture Niv 2 - 3 19h - 21h LP	16-20 ans 17h45 - 19h45 PSH 17h30 - 19h LP	
20h	PH	PH	Sculpture 19h - 21h HF	Pratiques picturales 19h - 21h PH	Initiation peinture Niv 1 19h - 21h LP	
21h					Initiation dessin 20h - 22h LP	

PHILIPPE accueil - administration - secrétariat TPS HEBDO DIRECTION 11,75

LAURENT accueil - mise en place du matériel pédagogique des cours

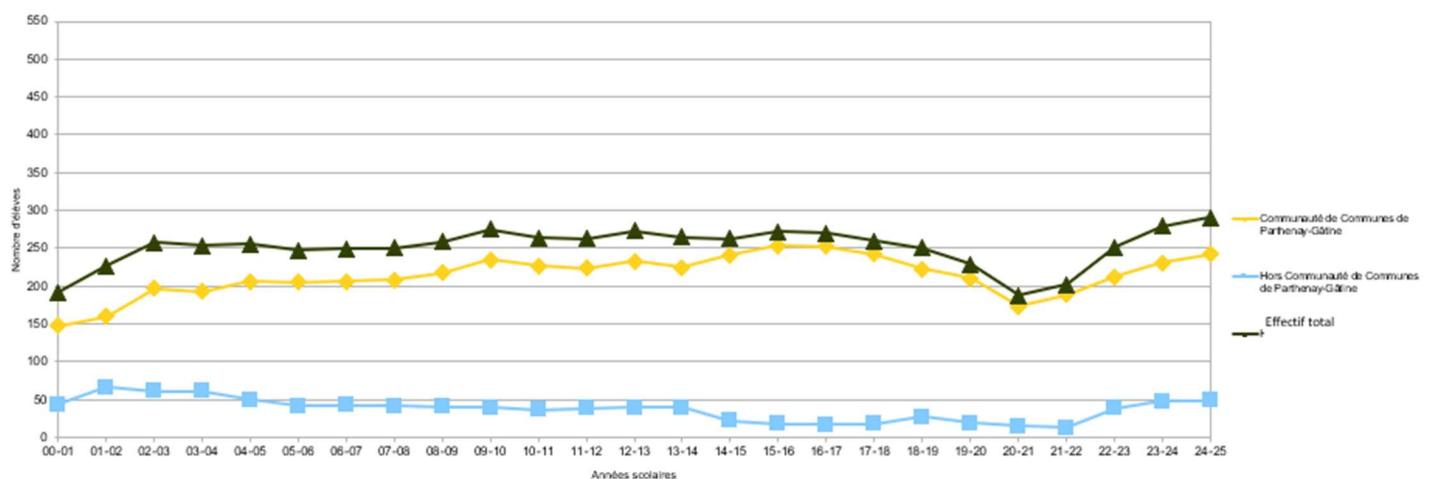
ACCUEIL ETABLISSEMENT accueille mardi et le jeudi de 14h - 17h

ENFANTS	ATELIERS	COURS ADULTES
PUBLIC EMPÊCHÉ		

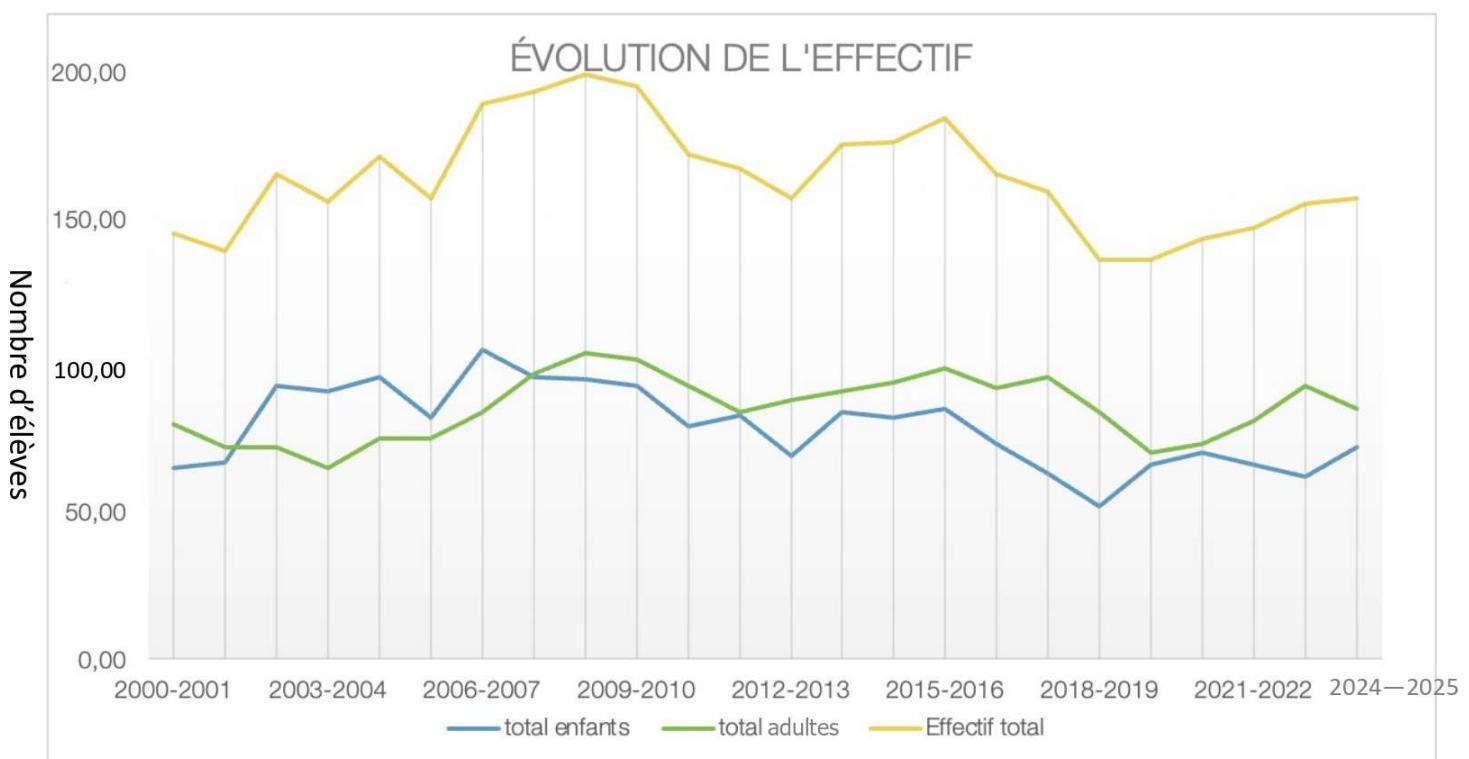
C - Effectifs

* Répartition des élèves (EDM)

Evolution des effectifs par répartition géographique et en cumul



* Répartition des élèves (EAP)



D- Tarifs

Des tarifs spécifiques sont proposés par chacune des structures.

* Ecole de Musique :

Aucun paiement n'est à acquitter au moment de l'inscription. Le montant des droits d'inscription perçu par la trésorerie se fera en trois fois (du 1^{er} octobre au 31 décembre, du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} avril au 30 juin). Après rappel, en cas de non-paiement des frais de scolarité, la communauté de communes pourra refuser l'accès à l'école de musique l'année suivante. A partir du 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} enfant et/ou du 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} instrument, une dégressivité est appliquée.

* Ecole d'Arts Plastiques :

Le prix des cours est fixé chaque année par délibération du Conseil communautaire.

Les frais d'inscription doivent être acquittés après réception du titre de paiement émis par le trésor public. L'acquittement de l'inscription se fait en un versement, en novembre, pour les montants inférieurs à 100 €. Pour les montants excédents 100€, les versements ont lieu en novembre et janvier. Des tarifs dégressifs sont appliqués en fonction du nombre d'inscrits au sein d'une même famille, et de la situation sociale. Toute année commencée est due. En cas de démission au cours du trimestre, aucun remboursement ne sera possible, sauf en cas de maladie justifiant de nombreuses absences et sur présentation d'un justificatif médical.

E- Locaux actuels

L'école d'arts plastiques se situe au 1 rue de la Mélusine à Parthenay ; elle dispose de plusieurs espaces :

- 5 salles de cours avec des rangements intégrés
- 1 bibliothèque
- 1 bureau de direction partagé entre le directeur et les enseignants
- 1 sanitaire adulte et des sanitaires enfants
- 1 local ménage
- 1 local four
- 1 sanitaire PMR (Personne à Mobilité Réduite)
- 20 m³ dédié au stockage (préau ouvert)
- 1 local stockage fermé 5 m³

L'école de musique se situe au 19 avenue du Président Wilson à Parthenay. Elle dispose de plusieurs espaces dédiés à des pratiques différentes.

- 1 hall d'accueil
- 1 bureau de direction + coordination pédagogique
- 1 bureau secrétariat
- Sanitaires
- 3 vitrines dédiées au rangement du matériel et instruments
- 1 local ménage
- 1 local pour l'APE (Association de Parents d'Élèves)

- 1 salle dédiée au travail scolaire des élèves
- 1 salle pour la prise des repas
- 1 salle pour le stockage des instruments
- 1 partothèque
- 1 auditorium
- 10 salles de cours individuels ou collectifs

F- Matériel

L'école d'arts plastiques dispose d'un four, pour la cuisson des céramiques, et d'une presse. Elle a également du matériel pédagogique : terres, peintures, plâtres du Louvre, dont la valeur à ce jour est inestimée. Elle dispose également de 5 IPAD Pro, 1 MacBook pro, 5 stylets APPLE et 1 banc de montage vidéo avec écran.

L'équipement numérique administratif se compose de 2 PC fixes, 1 PC portable, 1 imprimante A3, 1 vidéoprojecteur et 1 scanner.

L'école de musique dispose d'un parc instrumental dédié à la pratique des différents instruments :

- 30 percussions
- 2 accordéons chromatiques
- 4 clarinettes
- 21 cuivres
- 6 flûtes
- 1 dualo
- 3 harpes
- 3 mélodicas
- 12 guitares et Ukulélé
- 5 saxophones
- 14 violons et 3 violoncelles
- 7 pianos + 8 numériques
- 3 parcs d'instruments pour les actions scolaires
- Instruments pédagogiques variés
- 8 amplis et 9 projecteurs

L'école de musique propose également des instruments en location (annexe jointe).

L'équipement informatique se compose de 2 PC fixes, 3 portables et 1 imprimante A4.

G- Projets

Entre 30 et 40 évènements sont organisés annuellement sur l'ensemble du service « Enseignements Artistiques (concerts, stages, expositions et ateliers). En 2025/2026, 35 évènements seront programmés sur le territoire communautaire voire au-delà.

Plaquette évènementielle : saison 2024-2025

Bal Trad
Dimanche 10 novembre à 20h30
Salle des fêtes La-Ferrière-en-Parthenay
Répertoire de musiques traditionnelles (marcholes, mazurkas, scottish...) En partenariat avec le collectif Gonzo, (UPCP Metive, et la Carug)

Récital de piano
Vendredi 22 novembre à 20h30 Auditorium de l'école de musique Parthenay
Œuvres issues des répertoires romantique (Chopin, Brahms), contemporain, et du chef d'orchestre/compositeur japonais : Isaiishi. Interprète : François Dolin.

Stages d'aquarelle
Samedi 30 novembre (14h-18h) et dimanche 1^{re} décembre (10h-12h / 13h30-16h30)
Samedi 26 et dimanche 27 avril (horaires à confirmer)
École d'arts plastiques Parthenay
Stages animés par Marine Chauvet, aquarelliste. Ouverts à tous. Payant.

Concert Gospel
Dimanche 1^{re} décembre à 16h30 Église de La Peyratte
Représentation du Partlight Gospel et du Big Heart Gospel Singers, choeurs de l'école de musique de la CCPG et du conservatoire de la communauté d'agglomération du bocage bressuirais. Répertoire de chants traditionnels issus de spirituals : « When the Spiritula », « Oh I Happy day », « Salta », « Lord don't move the mountain » de M.Jackson...

La Fanfarthénase fête Noël
Mercredi 18 décembre à 18h Galerie Marchande d'Hyper U Parthenay

Concert gospel
Dimanche 26 janvier à 16h Église Saint-Laurent Parthenay
En partenariat avec la fondation Raoul Follereau.

Renc'Arts
Vendredi 6 décembre à 19h Démonstration et présentation du travail de Lucie Martinneau, artiste plasticienne et médiateuse spécialisée en gravure.

Méli-Concert de Noël
Samedi 7 décembre à 16h Palais des congrès Parthenay
Elèves enfants et adultes de l'école de musique interpréteront des airs de Noël.

Récital de chant
Vendredi 7 février à 20h30 Maison des cultures de pays Parthenay
Répertoire vocal issu de musiques blues et soul avec Aileen Connice, « Blue moon » d'E.Fitzgerald, « Lord don't move the mountain » de M.Jackson...

Renc'Arts
Mercredi 12 février à 19h Démonstration et présentation du travail de Marine Chauvet, aquarelliste et modèle vivant.

Cabaret-Bal Trad
Samedi 15 mars à 20h30 Maison des cultures de pays Parthenay
Morceaux à écouter, à danser issus du répertoire traditionnel poitevin et d'autres régions du grand ouest...

Stage guitare flamenco
Samedi 25 et dimanche 26 janvier de 10h à 13h Auditorium de l'école de musique Parthenay
Stage animé par Jean Coucharnière. Initiation aux techniques et au répertoire de la guitare flamenco. Ouvert à tous. Payant.

Récital de chant
Vendredi 21 mars à 20h30 Maison des cultures de pays Parthenay
Répertoire vocal issu de comédies musicales avec Juliette Mortar, « La serveuse automatique » de Stammann, « Bohémienne » de Notre Dame de Paris.

Concert-Bal
Samedi 12 avril à 20h30 Palais des congrès Parthenay
Concert de musiques traditionnelles avec la participation du quartet, 'Ma Petite', formé par Perrine Vrignaud, pour le chant trad, Maxime Barbeau à l'accordéon, Maxime Dancré, à la batterie, et Paul Weeger à la trompette.

Méli-Concert
Mercredi 14 mai à 19h Auditorium de l'école de musique Parthenay
Par les élèves enfants et adultes de l'école de musique avec le Crédit Agricole.

Parcours d'Éducation Artistique "Et si... Parthenay réinventé"
Jeudi 15 mai à 22h Esplanade Georges-Pompidou Parthenay
Dans le cadre du CTEAC Par les élèves de l'école d'arts plastiques et du collège le Marchoux, avec Emmanuel Larue et Katell Lequel en partenariat avec la Carug.
Réalisation de dessin et de gravure puis révélation et retravaillées sur tablettes, puis animées, pour mapper le Palais des congrès.

Concert de l'orchestre à cordes Nord Deux-Sèvres
Samedi 17 mai à 18h Église Saint-Laurent Parthenay
Par l'orchestre à cordes et la Chorale Alauda. Répertoire baroque, chorale de Bach

Portes ouvertes de l'école de musique
Du 19 au 23 mai École de musique Parthenay
L'école de musique ouvre ses portes ! Découverte des cours individuels d'instruments, mais également des ateliers de pratique collective : éveil, formation musicale, ateliers...

Veillée trad
Mercredi 28 mai à 20h30 Maison des cultures de pays Parthenay
L'école de musique et l'association Vivre au Pays vous invitent à une veillée où se mêleront accordéona, violons, cornemuses et encore bien d'autres instruments autour d'un répertoire à danser.

Brass Band Day
Dimanche 15 juin à 17h Palais des Congrès Parthenay
Le Brass Band Day réunira les fanfares de l'école de musique de Parthenay-Gâtine, à la Frat, l'orchestre à l'école de Saint-Pierre-Soutiers et les « Bandz pupz » d'un répertoire festif et enjoué

Concert Gospel
Dimanche 15 juin à 16h Église Saint-André-Sur-Sèvre
En partenariat avec le musée de la ville de Parthenay, et la médiathèque de Parthenay-Gâtine.

Méli-Concert
Mercredi 18 juin à 19h Auditorium de l'école de musique Parthenay
Concert d'accordéon avec les élèves accordéonistes de l'école de musique de Parthenay-Gâtine et du conservatoire de la communauté d'agglomération du bocage bressuirais, avec la participation du trio ABE

Fête de l'accordéon
Samedi 5 juillet à 20h30 Salle de La Griotte Cerizay
Concert d'accordéon avec les élèves accordéonistes de l'école de musique de Parthenay-Gâtine et du conservatoire de la communauté d'agglomération du bocage bressuirais, avec la participation du trio ABE

Lectures musicales
Vendredi 27 juin à 20h30 Musée d'art et d'histoire Parthenay
Lectures accompagnées au piano par François Dolin. En partenariat avec le musée de la ville de Parthenay, et la médiathèque de Parthenay-Gâtine.

H- Valorisation et communication

Plusieurs actions de communication ont été menées depuis 3 ans :

- une communication de rentrée ; des affiches sont installées dans les espaces de diffusion de la ville de Parthenay ; des flyers sont envoyés par voie numérique sur l'ensemble des communes aux secrétaires de mairie et aux écoles. Ils sont également distribués dans des lieux stratégiques recevant du public : médiathèques, ludothèque, office de tourisme, campus, crèche... La période d'inscription est annoncée via les réseaux sociaux ; une communication spécifique est faite à ce sujet sur le site de la CCPG, et une conférence de presse est également programmée, mettant à l'honneur les nouveautés et les projets envisagés en 2026. Le service participe également au forum annuel « A l'asso », en septembre.

- un logo : symbole commun pour le service « Enseignements Artistiques ».



- le remaniement de la « plaquette d'informations », pour la rentrée 25-26 :

Édito

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine vous invite à découvrir la richesse des formations proposées par ses écoles d'arts plastiques et de musique.

Que l'envie d'esquisser vos premières lignes, de maîtriser un instrument, de jouer avec les couleurs de l'aquarelle ou de faire vibrer votre voix vous anime ! Nos professeurs sont là pour vous accompagner.

Au cœur de nos missions : rendre les pratiques artistiques accessibles à tous et tisser des liens forts avec notre territoire grâce à des projets fédérateurs.

L'enthousiasme des enseignants et des élus se concrétise chaque année par des initiatives originales. Nous avons été ravis de vous présenter le mapping sur le Palais des congrès et nous avons eu le plaisir de mettre en lumière, en 2025, le talent des compositrices à travers l'histoire de la musique, une programmation qui a marqué les esprits.

N'hésitez plus, l'expression artistique vous attend !

Jean-Michel Prieur, président de Parthenay-Gâtine,
Jérôme Bâcle, vice-président en charge des pratiques et apprentissage culturels et sportifs

Missions

L'école d'arts plastiques est un établissement communautaire d'enseignement initial spécialisé. Elle prend en compte l'hétérogénéité du public selon l'âge, les connaissances et compétences de chacun. C'est une structure ouverte en priorité aux habitants de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Ella a pour mission :

- d'offrir, dans les meilleures conditions pédagogiques, un enseignement diversifié, une qualité pédagogique ainsi qu'une ouverture culturelle dans les disciplines artistiques proposées,
- de permettre à l'accès à la découverte, l'apprentissage, la maîtrise et l'autonomie des différentes pratiques artistiques enseignées,
- de contribuer au rayonnement territorial et culturel, d'entretenir des relations privilégiées avec les acteurs culturels et associatifs du territoire,
- de s'ouvrir vers les publics empêchés,
- de participer à l'action éducative et culturelle sur l'ensemble du territoire en lien avec les établissements scolaires d'enseignement et les structures éducatives.

Offre pédagogique

Cours et ateliers enfants

8-8 ans Apprentissage aux différentes techniques du dessin et des couleurs : • Lundi de 17h à 18h • Mercredi de 13h30 à 14h30 • Samedi de 11h30 à 12h15	9-11 ans Apprentissage/développement aux démarches artistiques graphiques et chromatiques : • Mardi de 17h à 18h30 • Mercredi de 14h45 à 16h15 • Samedi de 08h30 à 11h	12-15 ans Apprentissage - Approches des différentes techniques artistiques actuelles - Travail sur projets : • Jeudi de 17h45 à 19h45
16-20 ans Travail sur projet individuel ou orienté - Approche des différentes démarches artistiques actuelles - Ateliers multimédia : • Jeudi de 18h à 20h	Sculpture - modélage À partir de 10 ans : • Mercredi de 14h à 15h30	Dessins d'observation enfants
Cours et ateliers adultes Initiation dessin (cours s'adressant aux débutants) Apprentissage du dessin et approche des différentes techniques : • Vendredi de 20h à 22h	Initiation aux techniques picturales et chromatiques (cours s'adressant aux débutants) Apprentissage de la peinture (gouache, acrylique ou huile) Approche des différentes techniques picturales. Exercices et réalisations sur toile : • Niv 1 : jeudi de 19h30 à 21h30 • Niv 2 à 3 : mercredi de 18h à 21h	Pratiques du dessin (cours s'adressant aux personnes confirmées ou ayant fait 3 années successives en initiation dessin) Pratiques des techniques graphiques selon un travail d'observation ou d'expression : • Lundi de 18h30 à 20h30
Pratiques picturales (cours s'adressant aux personnes confirmées) Un thème pictural à décliner durant l'année • Mercredi de 18h à 21h	Sculpture - modélage • Mercredi de 16h à 18h • Mercredi de 14h30 à 16h	Atelier modélisé vivant (cours s'adressant aux personnes confirmées) Croquis et réalisations à partir de modèle masculin et/ou féminin 1 ou 2 séances
Atelier pour enfants dirigé (cours s'adressant aux personnes confirmées ou ayant fait 3 années successives en initiation dessin) Un atelier dirigé permettant d'apprendre la peinture différemment. Différentes problématiques abordées dans l'année telles que la composition, le cadrage, la peinture sur site... • Mercredi de 18h à 21h	Atelier de pratiques mixtes encadré (cours s'adressant aux personnes justifiant d'un handicap) Un travail personnel est développé sur les conseils des professeurs. • Mardi de 18h30 à 21h30 • Vendredi de 14h30 à 16h30	Atelier de pratiques mixtes autonomie • Lundi de 18h30 à 20h30
Atelier dédié aux personnes à mobilité réduite • Lundi de 14h à 16h	Atelier dédié aux personnes en situation de handicap • Jeudi de 17h30 à 19h	Initiation peinture
Stages aquarelle 2 jours En automne et au printemps !!!	Mapping sur la façade du Palais des congrès 	Sculpture / modélage pratique adultes

Édito

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine vous invite à découvrir la richesse des formations proposées par ses écoles d'arts plastiques et de musique.

Que l'envie d'esquisser vos premières lignes, de maîtriser un instrument, de jouer avec les couleurs de l'aquarelle ou de faire vibrer votre voix vous anime ! Nos professeurs sont là pour vous accompagner.

Au cœur de nos missions : rendre les pratiques artistiques accessibles à tous et tisser des liens forts avec notre territoire grâce à des projets fédérateurs.

L'enthousiasme des enseignants et des élus se concrétise chaque année par des initiatives originales. Nous avons été ravis de vous présenter le mapping sur le Palais des congrès et nous avons eu le plaisir de mettre en lumière, en 2025, le talent des compositrices à travers l'histoire de la musique, une programmation qui a marqué les esprits.

N'hésitez plus, l'expression artistique vous attend !

Jean-Michel Prieur, président de Parthenay-Gâtine,
Jérôme Bâcle, vice-président en charge des pratiques et apprentissage culturels et sportifs

Missions

L'école de musique est un établissement communautaire d'enseignement initial spécialisé. Elle prend en compte l'hétérogénéité du public selon l'âge, les connaissances et compétences de chacun. C'est une structure ouverte en priorité aux habitants de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Ella a pour mission :

- d'offrir, dans les meilleures conditions pédagogiques, un enseignement diversifié, une qualité pédagogique ainsi qu'une ouverture culturelle dans les disciplines artistiques proposées,
- d'orienter l'accès à la pratique, l'apprentissage, la maîtrise et l'autonomie des différentes pratiques artistiques enseignées,
- de contribuer au rayonnement territorial et culturel, d'entretenir des relations privilégiées avec les acteurs culturels et associatifs du territoire,
- de s'ouvrir vers les publics empêchés,
- de participer à l'action éducative et culturelle sur l'ensemble du territoire en lien avec les établissements scolaires d'enseignement et les structures éducatives.

Offre pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 19 enseignants, des professionnels, musiciens, formateurs et accompagnateurs des élèves et de leur famille. L'école de musique propose une formation globale comprenant la formation musicale, la formation instrumentale ou vocale et la pratique collective.

Le cursus des études est organisé par cycles (en moyenne 5 ans / cycle) permettant de suivre le rythme de progression de chacun, tout en maintenant un cadre et des échéances (évaluations continues, validation de fin de cycles, concerts et master class).

- Cycle I : développer et construire la motivation, la curiosité musicale, le goût pour l'interprétation et l'invention.
- Cycle II : contribuer au développement artistique et musical personnel et développer l'autonomie.

La pratique collective faisant partie intégrante de la formation du musicien, chaque élève est invité à participer à une ou plusieurs pratiques collectives afin de donner du sens à son parcours et développer le goût de « jouer ensemble ». La famille des jeunes musiciens est un soutien important, elle tient un rôle essentiel dans le cadre des apprentissages.

Ateliers d'éveil et formation musicale

Pour les plus jeunes (entre 3 et 6-7 ans) il s'agit de sensibiliser, d'éveiller, de développer et de cultiver le goût pour la musique par le jeu et l'écoute.

Les séances d'éveil (de 30 à 45 minutes) permettent aux enfants la découverte de l'univers musical au travers de jeux, chansons, expression corporelle et découverte des instruments.

La formation musicale (de 45 min à 1h) est une discipline complémentaire à la formation instrumentale et vocale, ainsi qu'aux pratiques collectives.

Orchestre à l'école 2024-2025

Pratiques instrumentales et vocales

Les Vents

- Accordeon diatonique
- Clarinette
- Cor flûte
- Flûte traversière
- Saxophone
- Trombone/tuba
- Trompette

Les Cordes

- Guitare classique
- Guitares : électrique / basse
- Piano
- Violon
- Violon traditionnel
- Violoncelle

Les Percussions

- Batterie

Les Voix

- Technique vocale / chant

Temps de cours :

- Enfants : 20 min de 1 à 4 ans de pratique.
- À partir de la 5^e année, 30 min.
- Adultes : 30 min.

Méli-concert "Être femme et composer"

Classe de violon - A. Boulard

Méli-concert "Être femme et composer"

Classe de piano

Méli-concert "Être femme et composer"

Fanfare adultes

Il existe également des ensembles de classes d'instruments : flûtes, guitares, clarinettes et cuivres.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat.

19

- Des « Portes Ouvertes » revisitées ; depuis 2 ans, des pastilles radiophoniques sont réalisées par Radio Gâtine et diffusées en amont des PO. En 2025, une campagne d'affichages a mis à l'honneur les pratiques plastiques enseignées à l'EAP et les vents pour l'EDM. En 2026, les portes ouvertes de l'EDM se dérouleront du samedi 13 juin au vendredi 19 juin. Le samedi matin sera réservé à l'accueil du public et à la rencontre avec de nouvelles familles. L'école d'Arts Plastiques enchaînera du 20 au 26 juin par l'expo des travaux d'élèves de l'EAP. Elle accueillera du public sur le temps scolaire et également hors temps scolaire.

I- Rayonnement sur le territoire

Des interventions musicales en milieu scolaire sont déployées sur l'ensemble du territoire :

- En 2022/2023, l'EDM a déployé 2 dispositifs Orchestres à l'école (OAE) ; le 1^{er} dispositif, conforme au dispositif régi par les textes, est mis en œuvre sur une école Hors CCPG ; il s'agit d'un projet de coopération territoriale, qui s'est déroulé à l'école de St Pardoux-Soutiers, avec une classe de 29 élèves, de décembre 2022 à juin 2025. A partir de la rentrée 2025 ce projet est rapatrié sur le territoire et une classe de 25 élèves de Châtillon sur Thouet va en bénéficier, jusqu'en juin 2028.
- Le 2^e dispositif, quant à lui nomade, permet de sensibiliser 2 à 3 classes du territoire, annuellement.
- Sur l'année scolaire 2025-2026, 242 élèves de cycle 3 auront bénéficié d'un projet nomade.
- A la rentrée 2025, une nouvelle action en temps scolaire voit le jour : une bande de violons à l'école. Ce projet se déploie sur l'école de Thénezay avec 15 élèves de CM1-CM2.

En parallèle, deux Parcours d'Education Artistique et Culturelle ont été mis en œuvre en 2024 - 2025, « Et si Parthenay réinventé » sur le thème du mapping et « Être femme et composer » sur la composition musicale féminine.

L'objectif est de porter sur les 2 services des actions réalistes et ambitieuses, en cohérence avec le territoire.

2 nouveaux PEAC sont en préparation pour 2026 : « Bienvenue chez vous ! », projet associant les élèves de l'EDM, l'OAE de Châtillon sur Thouet, la Frat de Vasles et la Cie « Pierre et Fils », autour d'un projet fanfare ; une restitution est envisagée dans le cadre du festival Ah ?. Un projet intitulé « Ecritures graphiques » verra le jour à l'EAP ; celui-ci associera des élèves volontaires issus de tous les ateliers adultes avec une restitution programmée au sein du Nombril du Monde ; l'objectif est de constituer un recueil de poèmes et de productions plastiques avec l'aide de l'artiste Clothilde Gilles.



J- Formation et travail en équipe

Un autre objectif est de renforcer la formation des enseignants du service « Enseignements Artistiques » ; des formations collectives sont proposées ; en 2023, les enseignants de l'EDM ont eu la possibilité de se former à la méthode « O' Passo » (formation diplômante) 1^{er} volet ; le 2^{ème} volet a été conduit en février 2025 ; des enseignants de la Maison Pour Tous de St Aubin le Cloud ont également été associés.

En 2024, une formation sur le thème de la création artistique numérique a associé un enseignant de l'EAP et un enseignant de l'EDM, pour leur permettre de monter en compétences dans le domaine du numérique.

L'équipe est invitée à travailler de manière collaborative, selon des thématiques pédagogiques, et des besoins spécifiques. Des réunions d'équipe et des conseils pédagogiques sont programmés régulièrement, sur chaque établissement, de manière indépendante, ou associée.

Des projets interclasses ont vu le jour cette année associant les classes de :

- chant/piano
- piano/violon
- guitare/flûte

Ceux-ci seront reconduits et encouragés, en 2025-2026. A titre d'exemple, en juin 2026, des élèves de l'EDM se produiront dans le cadre du vernissage de l'école d'Arts Plastiques.

K- Partenariats

Nombreux sont les lieux et structures culturelles sur le territoire. Certains sont déjà partenaires du service « Enseignements Artistiques » comme les associations dans le domaine du spectacle vivant telles que « Ah?, UPCP Métive, Vivre au Pays... ».

L'association « AH? » s'est avérée un partenaire précieux dans le cadre du projet mapping, sur le temps de restitution ; une mutualisation des moyens s'est opérée sur les aspects organisationnels (aspects techniques, gardiennage des tours...) et la communication, car le projet a été intégré dans la programmation du festival.

Le service « Enseignements Artistiques » travaille dans la complémentarité avec différentes associations ; Par exemple, l'UPCP Métive met à disposition des moyens techniques (technicien, matériel...) ; en contrepartie, l'EDM prend en charge des temps d'ateliers auprès des scolaires du territoire (dispositif BAAPS au collège Mendès France).

Le Carug est également partenaire sur les actions d'orchestre à l'école. Il met à disposition ses compétences, son équipe et le matériel nécessaire à la réalisation du projet :

- gestion technique de la restitution finale et des concerts dans les établissements scolaires (son et lumière).
- organisation de rencontres avec des artistes professionnels.
- mise en place d'un parrainage artistique sur le projet Orchestre à l'école de 3 ans (rencontre(s), concert(s), composition(s)...).

Des conventions associent les conservatoires des communautés de communes du Thouarsais, de la

communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais et l'école de musique de Parthenay-Gâtine pour la mise en œuvre d'ensembles : l'orchestre à cordes Nord Deux-Sèvres, l'ensemble de musiques traditionnelles, mais également sur d'autres aspects tels que le prêt d'instrument ou l'organisation des emplois du temps des élèves...

D'autres partenariats sont pressentis pour développer des actions à plus long terme :

- les associations musicales du territoire, en partenariat avec l'EDM organisent des évènements communs. L'objectif étant de permettre à l'ensemble des élèves de mieux connaître les structures du territoire, de démarrer dans des structures de proximité et de poursuivre leurs études musicales dans une structure communautaire compétente pour les accompagner en cycles 2 et 3 (si possible). En 2025, le « Brass Band Day » a associé les fanfares du territoire (l'OAE – les Fanfares adultes/enfants de l'EDM et la Frat'). L'objectif est également de renforcer un maillage en créant des évènements conjoints, d'élargir l'offre pédagogique et artistique en accueillant des stages ou ateliers (stages aquarelle et rencontres artistiques à l'école d'arts plastiques).
- Diff'art en 2025-2026 ; des modules de musiques actuelles vont voir le jour à l'EDM ; ceux-ci seront ouverts aux élèves de Diff'art. Il est également envisagé que l'atelier musiques actuelles de l'EDM participe à une jam session, organisée par Diff'art.
- Des services de la CCPG sont également concernés, afin de favoriser la transversalité ; à titre d'exemple des interventions des enseignants de l'EAP ont été programmées au musée de Parthenay ; de même, deux heures d'interventions musicales sont mises à disposition du service Petite Enfance afin de sensibiliser les enfants de la crèche des Lucioles de Parthenay mais également les RPE du territoire. Des temps d'interventions sont également proposés au centre de loisirs de Parthenay et de St Aubin le Cloud. 2 concerts ont été réalisés en partenariat avec les services des médiathèques et du patrimoine (Concert Polar rejoué lors des journées du Patrimoine le 20 septembre 2025), et le musée associé au service des médiathèques (lectures musicales à partir de textes de Jean-Claude Bessette).

L- Pistes opérationnelles

L'objectif principal est de renforcer le rayonnement du service « Enseignements Artistiques » sur l'ensemble du territoire de la CCPG et de développer des partenariats.

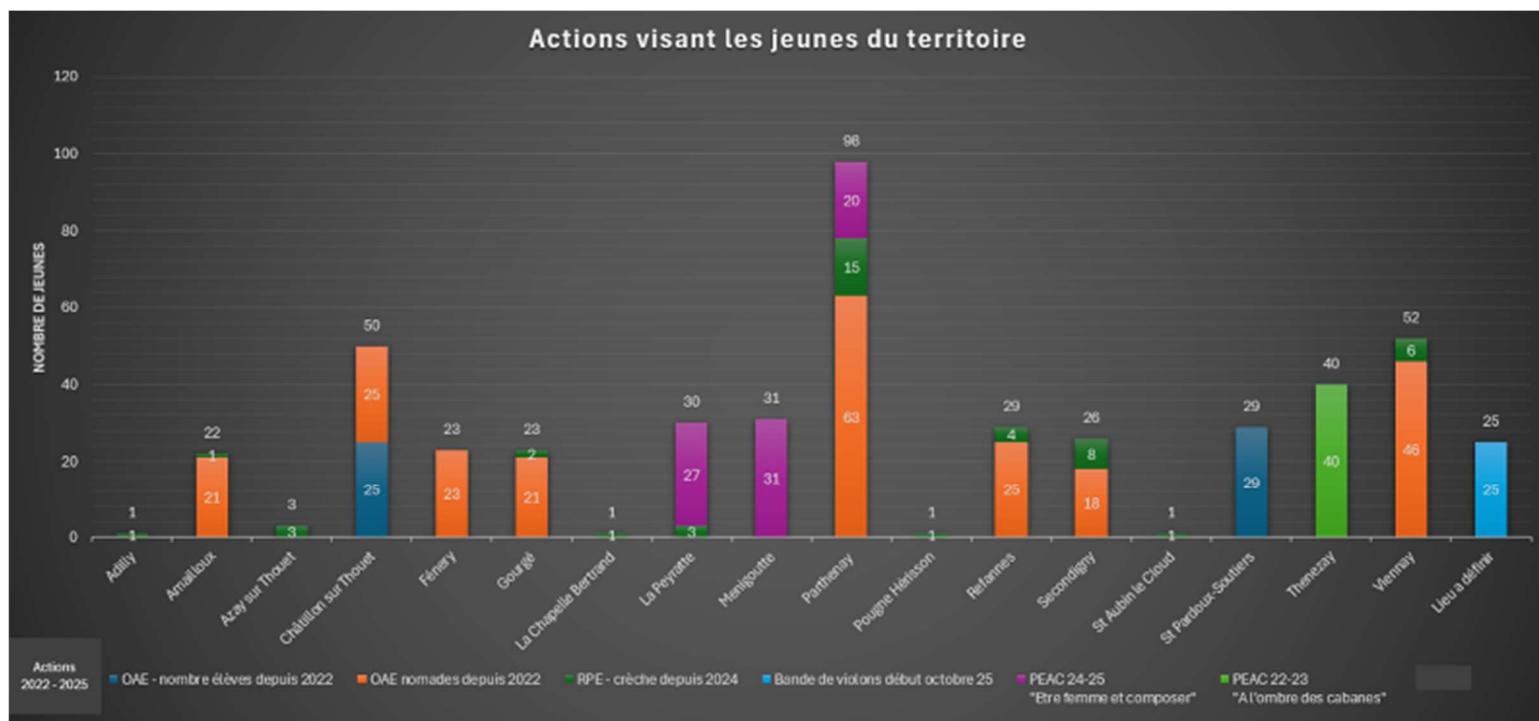
Avancées, au niveau :

- Administratif :
 - o le recrutement d'une assistante de direction à temps complet permet d'absorber les tâches comptables des 2 établissements.
 - o l'évolution du logiciel métier est envisagée ; les besoins propres aux 2 services ont été remontés. C'est en cours pour la mise en œuvre.
 - o l'arrivée d'une chargée de missions à l'éducation artistique et culturelle et à la coordination et l'animation du CTEAC a permis de développer la communication, les partenariats avec les structures associatives, éducatives et les établissements scolaires.

- Pédagogique :

- la mise en place d'un parcours découverte permet de sensibiliser les élèves de 5 à 7 ans, aux pratiques instrumentales, en particulier les vents (instruments en perte de vitesse à l'EDM) mais également à d'autres pratiques existantes sur le territoire comme le steel drum. La complémentarité est prise en compte dans le cadre du partenariat entretenu avec la MPT. La mise en œuvre d'un parcours d'initiation serait intéressante à l'EAP, pour permettre au public d'expérimenter les différentes pratiques artistiques et recruter de nouveaux élèves en sculpture/modelage.
- l'intégration de l'outil numérique dans les pratiques actuelles de l'école d'arts plastiques permet d'enrichir les pratiques existantes.
- le développement de nouvelles pratiques collectives favorise de nouvelles pratiques en amateur : fanfare enfants/adultes, atelier flamenco, bande de violons (en 2024-2025), ensemble à cordes (en 2025-2026).
- la mise en œuvre d'évaluations adaptées aux besoins de l'élève sur le plan organisationnel, artistique et pédagogique. A la rentrée 2026, un vrai projet artistique sera envisagé pour les élèves de cycle 2.
- des parcours individualisés sont proposés aux élèves afin d'être au plus près de leurs besoins et de tenir compte de leurs contraintes.

M- Point d'étape sur l'ensemble des actions conduites sur le territoire



Au total 485 jeunes (0 à 18 ans) issus de 18 communes de la CCPG ont eu accès à une pratique artistique (en musique/arts plastiques), depuis 3 ans, en temps scolaire.

L'ensemble des actions conduites permettent de sensibiliser environ 150 nouveaux jeunes annuellement.

A cela on peut ajouter les jeunes de la CCPG (0 à 18 ans) inscrits sur le service enseignements artistiques, soit 366 élèves issus de l'ensemble du territoire communautaire.

Au total, 32 communes sur 38 sont irriguées par des actions proposées par le service Enseignements Artistiques.

Il y a également 55 élèves enfants issus de communes hors CCPG issus de 14 communes du 79 et 2 communes du 86.